



Communiqué de presse

Dinan, le 14 septembre 2018,

Réunion du collectif des maires de la Rance

Réunion importante à Saint Jouan des Guérets pour présenter les dernières actualités concernant les sédiments de l'estuaire de la Rance

A l'initiative des sous-préfets de Dinan et de Saint Malo une réunion du collectif des maires de la Rance a eu lieu le vendredi 14 septembre à Saint Jouan des Guérets en présence du sénateur VASPART,

Cette réunion a permis de présenter les différentes avancées concernant l'estuaire et son plan de gestion des sédiments estimé à 9,5 millions d'euros dans le rapport CGEDD/CGE présenté en 2017 :

-Le curage du chenal de navigation et de ses abords a eu lieu entre le 12 avril et le 4 mai 2018 ce qui a permis d'extraire **7 100 m³** de sédiments. Le coût de l'opération s'élève à environ 180 000 euros HT financé intégralement par EDF dans le cadre des obligations liées à la concession de l'UMR.

-L'opération Lyvet III sous la maîtrise d'ouvrage de l'association COEURE démarrera le 17 septembre prochain. Le 11 septembre dernier à la sous-préfecture de Dinan, l'ensemble des financeurs (État/Région/EDF/Dinan Agglomération, Saint Malo Agglomération, la communauté de communes de la Côte d'Émeraude) ont validé le budget 1,1 million d'euros pour permettre l'extraction de **80 000 m³** à minima.

-Après une large consultation, un arrêté de composition du **conseil scientifique** a été signé par le Préfet de région le 2 août. Il sera **installé** avant la fin septembre 2018. Composé de 16 experts dans diverses compétences telles que la sédimentologie, l'écologie, la géochimie sédimentaire, il sera chargé de définir un programme expérimental de gestion des sédiments et un programme de recherche et de développement.

-Par ailleurs, depuis juillet dernier, une gouvernance opérationnelle du plan de gestion des sédiments, comprenant quatre instances a été défini : un comité de pilotage, un comité des financeurs, un conseil scientifique ainsi qu'une instance de concertation locale à travers la commission locale de l'eau pour assurer une plus grande efficacité dans la gestion sédimentaire.

Le plan quinquennal de gestion des sédiments sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Rance Frémur Baie de Beussais jusqu'en 2020. **Une coordonnatrice du plan de gestion a été recrutée** depuis début août pour piloter ce projet.

Enfin EDF s'est engagé à financer 50 % des actions de gestion des sédiments et du Lyvet 3.

Ce dossier progresse donc de manière importante grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et le soutien des services de l'État.